

# CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE

SEANCE DU 12 AVRIL 2018

Convocation : 05/04/2018

Affichage : 23/04/2018

L'an deux mil dix-huit, le douze avril à 20h00, le Comité Syndical du SIVU de la Fin de Champagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LA BARRE, sous la présidence de Monsieur GIMBERT Philippe, Président.

**Présents** : GIMBERT Philippe, Thierry ESCODA, Christian FUMEZ (suppléant), RACINE Alexis, RACINE Philippe, TATIN Christophe  
**Absent excusé** : BOBILLIER Christelle,  
**Secrétaire** : RACINE Alexis.

## ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la réunion du 05 décembre 2017

Approbation du compte administratif 2017

Approbation du compte de gestion 2017

Affectation du résultat

Vote du budget primitif 2018

Questions diverses

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 05 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président rappelle les points abordés lors de la dernière séance. Il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Après s'être fait présenter le compte administratif dressé par Monsieur GIMBERT Philippe, et entendu les explications de plusieurs lignes budgétaires, celui-ci sort de la salle.

Monsieur RACINE Philippe prend la présidence et propose de voter les comptes, lesquels peuvent se résumer comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ANNEXE						
Résultats reportés		9 567.28		94 192.80		103 760.08
Opérations de l'exercice	50 477.30	42 429.91	85 103.36	70 687.51	135 580.66	113 117.42
TOTAUX	50 477.30	51 997.19	85 103.36	164 880.31	135 580.66	216 877.50
Résultats de clôture		1 519.89		79 776.95		81 296.84
Restes à réaliser	0.00	0.00	17 862.05	24 650.00	17 862.05	24 650.00
TOTAUX CUMULES	0.00	1 519.89	17 862.05	104 426.95	17 862.05	105 946.84
RESULTATS DEFINITIFS		1 519.89		86 564.90		88 084.79

Le Compte Administratif 2017 est approuvé par 5 voix pour.

Monsieur GIMBERT Philippe reprend sa place et la présidence de l'assemblée.

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017**

Les résultats du compte de gestion 2017, dressés par Madame BONNAMOUR Valérie, étant identiques à ceux du Compte administratif du Syndicat, le Comité Syndical décide par 6 voix pour d'approuver le compte de gestion 2017.

#### **AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

Les résultats du Syndicat ne présentant pas de déficit, il n'y a donc pas de besoin en investissement, il convient simplement de reporter les résultats en R002.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation telle que proposée.

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur le Président présente le budget et apporte les explications notamment sur les comptes d'annulation de titres sur les exercices antérieurs et sur les intérêts d'emprunt. Par ailleurs, il propose de voter les indemnités de la perceptrice puisque ceux-ci ont été portés au budget.

Après avoir échangé sur le calcul et le montant des indemnités, le Comité Syndical, approuve par 2 abstentions et 4 voix pour, le versement des indemnités à Madame BONNAMOUR Valérie.

Par ailleurs, le Comité Syndical approuve par 6 voix pour le budget tel que présenté.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le surpresseur a été mis en service. Un réglage progressif de la pression sera réalisé.

Le traitement de l'eau par javel a été augmenté dernièrement.

Monsieur le Président indique que la reprise de compétence n'est plus obligatoire en 2020.

La séance est levée à 20h30.

Le Président  
P. GIMBERT